



### Dossier d'inscription Année scolaire 2016–2017 Accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

ALSH ETE 2016     ALSH Mercredis     ALSH Petites Vacances     TAP

La constitution de ce dossier vous permet d'inscrire votre ou vos enfants au service :

- d'accueil de loisirs du mercredi,
- d'accueil de loisirs vacances scolaires (petites et grandes vacances)

#### Un seul dossier par famille

Le dossier est valable du premier jour du séjour d'été 2016  
jusqu'au dernier jour de l'année scolaire 2016/2017



### Attention!!

#### **SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA ACCEPTE**

Le dossier **complet** est à déposer impérativement au service REGIE  
Le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h ou le samedi : de 9h à 11h00  
Aux dates des inscriptions que vous trouverez en détail ci-joint.

#### MEMO DES CONDITIONS ET PIECES A FOURNIR AU DOSSIER

##### Pour faire l'inscription, il faut :

- justificatif de domicile sur Lys lez Lannoy
- que l'enfant ait 3 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de l'alsh
- un livret de famille (uniquement en cas de nouvelles inscriptions)
- une photocopie de l'assurance extra scolaire de chaque enfant ou la responsabilité civile de l'assurance habitation
- un numéro d'allocataire caf et le dernier avis d'imposition du foyer (sans ces documents, le tarif le plus fort vous sera attribué par le régisseur) si non remis en début d'année
- le présent dossier
- la photocopie du carnet de vaccination
- être à jour du paiement des factures scolaires et périscolaires

#### MODE ET MOYENS DE REGLEMENT

Le règlement de votre facture accueil de loisirs (**forfait+restauration+séjour**) se fait le jour de l'inscription au guichet, en espèce, en chèque (ordre : accueil de loisirs), en carte bleue (à partir de 15 euros) ou en chèques vacances ANCV.

Au niveau du règlement : des possibilités d'échelonnement peuvent être examinées pour les familles qui inscrivent leurs enfants en juillet et en août par exemple.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES PARENTS

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
Nom de famille		
Prénom		
Date Et lieu de naissance		
Adresse		
CP/Ville		
Tél domicile obligatoire et à jour		
Tél portable obligatoire et à jour		
Profession		
Nom Et adresse de l'employeur		
Tél professionnel		
Adresse mail		

Situation familiale : célibataire marié(e) pacsé(e) divorcé(e) séparé(e)

En cas de divorce ou séparation, l'autorité parentale :

de la mère du père conjointe

N°allocataire caf : .....